



HAL
open science

Circulation et usages des catalogues de bibliothèques dans l'Europe du XVIIIe siècle

Emmanuelle Chapron

► **To cite this version:**

Emmanuelle Chapron. Circulation et usages des catalogues de bibliothèques dans l'Europe du XVIIIe siècle. Frédéric Barbier, Andrea De Pasquale. Un'istituzione dei Lumi : la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi, 8, Museo Bodoniano, pp.29-49, 2013, Caratteri, 9788890834707. halshs-01447967

HAL Id: halshs-01447967

<https://shs.hal.science/halshs-01447967v1>

Submitted on 27 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Circulation et usages des catalogues de bibliothèques dans l'Europe du XVIII^e siècle.

Emmanuelle CHAPRON

Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

Institut universitaire de France

Publié dans Frédéric Barbier, Andrea De Pasquale (dir.), *Un'istituzione dei Lumi : la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi*, Parma, Museo Bodoniano, 2013, p. 29-49.

Dans l'éloge de l'archevêque Giusto Fontanini qu'il fait paraître en 1755, son neveu Domenico présente en termes élogieux le catalogue de la bibliothèque Imperiali publié par son oncle en 1711.

Non evvi alcuno, o delle nostre, o delle più remote parti, che non si serva di tal catalogo, come di metodo ben regolato, o per istruirsi, o per comporne altri simili a norma di questo, tenendosi e nelle pubbliche, e nelle private librerie come un singolare ornamento, per testimonianza de' valentuomini forestieri, soliti a capitare in Roma, e da me uditi più volte¹.

L'évocation reprend un discours éprouvé sur l'utilité des catalogues imprimés, saisis dans leur dimension bibliographique (l'instruction), bibliothéconomique (la norme) et bibliophilique (l'ornement). Ces trois fonctions nourrissent une circulation des ouvrages à l'échelle européenne dont viennent rendre compte les voyageurs de passage à Rome. Suivant Archer Taylor, l'utilisation des catalogues pour s'orienter à travers la production imprimée a sans doute décliné dès la première moitié du XVIII^e siècle, au moment où les lecteurs peuvent avoir recours aux périodiques savants ou à des répertoires plus ou moins spécialisés². Elle apparaît pourtant encore bien dans les correspondances de cette époque³. En l'absence d'instruments plus efficaces, les grands catalogues de bibliothèques privées ou publiques

¹ Domenico Fontanini, *Memorie della vita di Monsignor Giusto Fontanini arcivescovo di Ancira*, Venise, P. Valvasense, 1755, p. 39.

² Archer Taylor, *Book catalogues: their varieties and uses*, New York, F. Beil, 1987 (1^{ère} éd. Chicago, 1957), p. 111-118. Il relève en ce sens l'intérêt déclinant que leur portent les manuels de bibliographie ou la moindre qualité matérielle des catalogues de vente, en Allemagne notamment. Taylor suggère que la situation pourrait être un peu différente en France.

³ L'érudit vénitien Apostolo Zeno utilise notamment le catalogue de la bibliothèque Imperiali pour reconstituer la liste des publications de Muzio, lettré du XVI^e siècle (*Lettere scritte a Roma al sig. Ab. Giusto Fontanini*, Venise, P. Valvasense, 1762, lettre du 5 décembre 1733, p. 109).

servent d'instruments pour trouver, retrouver ou confirmer une référence bibliographique, surtout lorsqu'ils sont organisés par matière, accompagnés d'index et considérés comme quasi-exhaustifs dans certains domaines du savoir⁴. La contribution des catalogues à la mise en place d'un réservoir de normes descriptives et classificatoires se renforce en revanche au cours du siècle. Les préfaces et les comptes rendus sont le lieu où se construisent des filiations catalographiques parfois plus rêvées que réelles, autour de figures tutélaires comme celles de Montfaucon (pour les catalogues de manuscrits) et de Hyde, auteur du catalogue de la Bodléienne (dont se réclament ceux qui optent pour un catalogue alphabétique)⁵. La modalité la plus concrète de cette affiliation est le emploi d'un catalogue comme catalogue de substitution dans une autre bibliothèque que celle pour laquelle il a été composé. Celui de l'Imperiali a ainsi servi de base au catalogue de la Marucelliana à Florence et de plusieurs bibliothèques romaines ; celui de la Bodléienne, dans plusieurs collèges d'Oxford et à la Mazarine de Paris⁶.

Curieusement, Fontanini laisse de côté un quatrième motif de circulation du catalogue de son oncle : son utilité dans la manipulation, proche ou lointaine, des richesses de la bibliothèque. La publicité du catalogue n'est à l'évidence pas congruente à celle, plus contrôlée, de la bibliothèque cardinalice. Ce motif utilitaire prend d'autant plus d'importance qu'il accompagne le mouvement de fondations de bibliothèques publiques au XVIII^e siècle. L'idée s'impose que le catalogue devrait être utilisé par le lecteur pour préparer depuis chez lui le travail qu'il aura à faire dans la bibliothèque, afin de ne pas perdre de temps sur place. Le *Discours préliminaire* du catalogue de la bibliothèque d'Orléans paru en 1777 souligne que si le catalogue n'était que manuscrit,

l'utilité en serait bornée ; il faudrait être dans la bibliothèque pour y avoir recours, et souvent on passerait, à chercher les livres qu'on souhaite, un temps précieux qu'on devrait employer à les lire : au

⁴ L'idée que les catalogues participent à la circulation des informations bibliographiques reste présente dans le discours paratextuel jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le catalogue de la vente Perrot (Paris, 1776) souligne que « nous y trouvons l'indication d'ouvrages anciens ou récents imprimés chez les peuples voisins ; et ils y rencontrent eux-mêmes des notices sur les ouvrages imprimés en France, dont les journaux ne pourraient leur donner de connaissance, et qu'ils chercheraient vainement ailleurs ». Le compte rendu du catalogue de la bibliothèque publique d'Orléans publié par le *Mercure de France* en 1778 promet aux gens de lettres « une connaissance prompte et facile de tout ce qu'on a écrit de meilleur sur les matières qu'ils se proposent d'étudier ».

⁵ Sur la postérité du modèle de Montfaucon, Armando Petrucci, *La descrizione del manoscritto. Storia, problemi, modelli*, Rome, Nuova Italia Scientifica, 1984, p. 17-20.

⁶ Le catalogue-source est interfolioté, le bibliothécaire porte sur la page imprimée les cotes des ouvrages qui se trouvent dans les deux bibliothèques, et sur le feuillet blanc inséré en regard, les titres qui ne s'y trouvent pas. Voir Flavia Cancedda, *Figure e fatti intorno alla biblioteca del Cardinale Imperiali, mecenate del '700*, Rome, Bulzoni, 1995, p. 85-90.

lieu que le catalogue étant à la disposition du public, par l'impression, on a l'avantage de l'avoir chez soi, de le parcourir, et par là, rien de ce qui peut servir n'échappe.⁷

Plus que sur l'utilité des catalogues imprimés pour les savants locaux, le discours paratextuel insiste sur le travail à distance que permet ce genre d'instrument. *Les Mémoires de Trévoux* se félicitent en 1714 de ce que la publication du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gotha a « rendu un service considérable à la République Littéraire, apprenant aux éditeurs où se trouvent d'anciens exemplaires ». Le catalogue imprimé devient un élément qui, comme les horaires d'ouverture ou le règlement, augmente le caractère public d'une bibliothèque. La publication du catalogue est d'ailleurs parfois incluse dans les dispositions des fondateurs des nouvelles bibliothèques publiques, comme à Dijon par Fevret. La solidarité entre ces éléments peut également se manifester par la publication conjointe du catalogue et du règlement, comme à Orléans en 1721 ou à Perpignan en 1771⁸. Cette dimension utilitaire permet aux catalogues de construire une légitimité supérieure à celle des catalogues de vente : mieux vaut le petit catalogue d'une bibliothèque publique, où l'on pourra toujours venir trouver les livres, que le beau catalogue, écrit sur du vent, d'une collection destinée à être dispersée⁹.

Si les représentations discursives et les correspondances savantes éclairent ainsi les pratiques qui participent à la circulation des catalogues, il me semble qu'on puisse faire l'économie d'une réflexion bibliographique sur la question. D'un catalogue à l'autre, le tirage, le prix, les vecteurs de la commercialisation correspondent en effet à des manières différentes de penser le « public » du catalogue, qu'il soit lecteur ou non-lecteur, et les usages qu'il pourra en faire.

I. La circulation des catalogues : un essai de mesure.

La publication des catalogues de bibliothèques est un phénomène qui remonte aux dernières années du XVI^e siècle, mais qui ne se développe véritablement qu'à partir des

⁷ *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Prousteau*, Paris, P.-T. Barrois et Orléans, J.-P. Jacob, 1777, Discours préliminaire, p. i.

⁸ *Bibliotheca prustelliana, sive Catalogus...*, Orléans, F. Rouzeau, 1721. *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de l'université de Perpignan*, Perpignan, J.-F. Reynier, 1771.

⁹ Certains catalogues de vente ont toutefois récupéré ce motif utilitaire en se présentant eux aussi comme des instruments de localisation des livres. En 1763, le libraire Barrois décide de publier le catalogue complet de la bibliothèque du médecin Falconet, alors qu'un cinquième des volumes (11 000 sur 50 000 volumes) a déjà rejoint la bibliothèque royale. Les livres qui ne sont pas mis en vente mais que « les savans et ceux qui veulent travailler seront assurés de trouver dans celle du Roi » y sont indiqués entre crochets. Le catalogue de vente se rachète en quelque sorte de son apparente inutilité en palliant les carences d'une catalogographie officielle, forcément plus lente et d'ailleurs elle aussi rapidement périmée.

années 1740, dans toute l'Europe et en Amérique du nord. Dans le nord de l'Europe (Provinces-Unies, Angleterre, Allemagne), le phénomène est précoce et s'ancre principalement autour des universités¹⁰. Dès les premières années du XVII^e siècle, les universités de Leyde, Utrecht et Franeker font paraître leurs catalogues dans des éditions maniables et souvent réactualisées : la première n'en produit pas moins de six éditions avant 1716. En Angleterre, les plus anciens catalogues imprimés sont également ceux de bibliothèques universitaires, la Bodléienne d'Oxford dès 1605, le collège de Sion à Londres en 1650. En Allemagne enfin, la production des catalogues universitaires se développe dans les années 1670, comme à Francfort, Wittenberg ou Duisburg. Par répercussion, cette production atteint les nations allemandes des grandes villes universitaires européennes (Orléans en 1664, Padoue à partir de 1673), qui comptent parmi les premiers catalogues institutionnels publiés en France et en Italie. Ces productions s'accompagnent d'une réflexion théorique sur le geste même de la publication. Hermann Conring, qui encourage en vain à la publication du catalogue de la bibliothèque de Wolfenbüttel, le décrit en 1661 comme un instrument de connaissance des livres, un outil pour mieux connaître et donc mieux utiliser la bibliothèque et un lieu de mémoire de la collection, surtout pour des bibliothèques privées susceptibles de dispersion¹¹.

Dans le sud de l'Europe, la publication de catalogues est plus tardive. Dans la péninsule italienne, l'impulsion n'est pas donnée par les bibliothèques universitaires ni par les bibliothèques d'Etat (la publication du catalogue de la Marciana, en 1623, est un geste isolé), mais par les bibliothèques cardinalices (celle des Barberini en 1681 ou du cardinal Imperiali en 1711). Le choix de donner à leur catalogue une forme imprimée répond au double objectif d'exaltation du mécénat cardinalice et de promotion d'un modèle culturel, celui d'une bibliothèque de travail largement ouverte au public savant¹². Dans le reste de la péninsule, la quasi-absence de catalogues institutionnels imprimés jusqu'aux années 1740 est un des aspects de ce que les savants étrangers décrivent comme un défaut de communication des savoirs, une surprotection jalouse des trésors conservés dans les bibliothèques¹³. La

¹⁰ Paul Raabe, « Bibliothekskataloge als buchgeschichtliche Quellen. Bemerkungen über gedruckte Kataloge öffentlicher Bibliotheken in der frühen Neuzeit », dans Reinhard Wittmann (éd.), *Bücherkataloge als Buchgeschichtliche Quellen in der frühen Neuzeit*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1984, p. 275-297.

¹¹ *De Bibliotheca Augusta quae est in arce Wolfenbuttelensi*, Helmstadt, H. Müller, 1661, cité par Paul Raabe, « Bibliothekskataloge », art. cit..

¹² Sur les relations entre milieux cardinalices et intellectuels, voir Jean Boutier, Brigitte Marin, Antonella Romano (dir.), *Rome, Naples, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Rome, Ecole française de Rome, 2005.

¹³ Françoise Waquet, *Le modèle français et l'Italie savante (1660-1750)*, Rome, Ecole française de Rome, 1989, p. 390.

publication du catalogue de la Marciana en 1740 marque, selon Françoise Waquet, un tournant, avec la prise de conscience que la culture italienne ne passe plus les Alpes et qu'il faut la médiatiser de manière nouvelle. De fait, les catalogues se multiplient à partir de cette date, dans les bibliothèques « centrales », universitaires et les grandes collections privées.

Dans quelle mesure ce pari a-t-il été remporté ? Un premier tableau de la circulation européenne des catalogues institutionnels peut être dressé à partir de leur présence dans les bibliothèques domestiques. Classiquement, j'ai utilisé pour ce faire les catalogues des ventes publiques de livres. Il n'est évidemment pas question de chercher dans leurs pages un reflet de la « culture catalographique » des élites, principalement parce que rien n'indique que les catalogues aient réellement été lus par leurs propriétaires. L'idée est simplement de mesurer la « pénétration » des catalogues institutionnels dans les bibliothèques domestiques et leur disponibilité, à un certain moment, sur le marché du livre de seconde main¹⁴.

Lorsque ces catalogues de vente sont classés (c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont pas une simple retranscription de l'inventaire après-décès ou qu'ils ne présentent pas les ouvrages par lots), les catalogues de bibliothèques y figurent le plus souvent dans une unique rubrique, qui rassemble également les catalogues de vente. Dans le classement dit « des libraires de Paris », ils forment les dernières notices de la classe « Histoire », sous-classe « Histoire littéraire », juste avant les vies des hommes illustres. Dans les catalogues particulièrement riches, ils font l'objet d'une ou de plusieurs rubriques particulières qui séparent la catalographie des manuscrits de celle des imprimés, les productions françaises des étrangères, mais jamais la catalographie des marchands de celle des bibliothécaires (Galloys, 1710 ; Falconet, 1763). Rares sont les catalogues qui s'éloignent de ce schéma, en plaçant les catalogues dans la classe des Belles-Lettres ou dans la classe des Sciences (Perrot, 1776)¹⁵. Même lorsque le catalogue est constitué par lots (Houel, 1735), les catalogues sont souvent présentés ensemble, ce qui laisse supposer qu'ils étaient rangés côte à côte, physiquement, dans la bibliothèque.

Un double sondage a été mené dans les catalogues parisiens des années 1735-1738 et 1785-1788, correspondant au début et à la fin de la grande vague des ventes publiques dans la capitale (tableau 1). La principale limite de la source est la présence relativement importante de catalogues inventoriés « en paquet » ou « en liasse », voire non catalogués et vendus en

¹⁴ Sur cette notion, Catherine Volpillac-Augier, « L'esprit des livres (Faisons un rêve...) » dans Annie Charon, Elisabeth Parinet (dir.), *Les ventes de livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Ecole des Chartes, 2000, p. 191-196.

¹⁵ Sur la pratique de ces classements, Friedhelm Beckmann, *Französische Privatbibliotheken. Untersuchungen zu Literarursystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert*, Francfort, Buchhändler Vereinigung, 1988. Pour les références complètes des catalogues parisiens, voir Françoise Bléchet, *Les ventes publiques de livres en France, 1630-1750, répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque nationale*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991.

vrac au début des vacations¹⁶. Le détail de ces miscellanées livrerait sans doute d'innombrables petits catalogues de vente, dont la production croît de manière exponentielle au cours du XVIII^e siècle. Malgré ce biais, l'enrichissement de l'offre apparaît nettement puisque l'on passe de 105 à 179 titres disponibles. Les catalogues institutionnels en représentent un cinquième, mais cette proportion s'élève à la moitié si l'on considère les seuls catalogues étrangers. Certains de ces titres se montrent particulièrement « pénétrants », comme le catalogue de la Bodléienne dans son édition de 1674, plus présent que n'importe quel catalogue français dans les bibliothèques parisiennes des années 1730 (12 mentions). Outre qu'il est devenu une référence du canon bibliographique européen, cet ouvrage est proposé dans les ventes à un prix tout à fait abordable, autour de 4 l.t., soit moins cher que les grands catalogues Le Tellier ou Coislin. Les catalogues des grandes bibliothèques vendues à Leyde dans les années 1680 (Oiseliana, Heinsiana), le recueil des manuscrits des bibliothèques de Padoue publié par Tomasini en 1639 ou le catalogue des manuscrits orientaux de Vienne paru en 1712 se retrouvent en trois exemplaires dans ce premier sondage. L'inflation de la production catalogographique au cours du XVIII^e siècle se traduit par un émiettement des titres disponibles : les catalogues institutionnels étrangers retrouvés à plus de trois exemplaires dans les ventes des années 1780 (celui de la bibliothèque universitaire de Leyde de 1716, de la Bodléienne de 1674, de la bibliothèque Imperiali de 1711) sont moins nombreux et plus anciens. A la dégradation de leur valeur de référence contribue également la percée du catalogue de la Bibliothèque royale de Paris (1739), qui figure dans pas moins d'un quart des ventes de la fin du siècle et s'impose comme un achat de prestige.

Tableau 1. Les catalogues de bibliothèques dans les bibliothèques parisiennes, d'après les catalogues de vente.

Date de la vente	Effectif de l'échantillon	Comprenant des catalogues (vente et institutionnels)	Total des mentions (nombre de titres)	Catalogues institutionnels	Catalogues étrangers (vente et institutionnels)
1735-1738	32	23 (72 %)	229 (105 titres)	37 mentions (19 titres soit 18 % des titres)	52 mentions (30 titres dont 18 institutionnels)
1785-1788	24	17 (71 %)	298 (179 titres)	62 mentions (37 titres soit 21 % des titres)	67 mentions (51 titres dont 26 institutionnels)

II. Modèles circulatoires.

¹⁶ Un exemplaire interfolié du catalogue de la vente Soubise de 1788 (BnF Delta 12 047), qui a été annoté du nom des acheteurs et des lots correspondants, révèle ainsi l'existence de 85 volumes vendus à la suite immédiate des catalogues. Vu leur position dans la vente, il s'agit probablement de recueils de petits catalogues de vente.

Le sondage effectué n'est que la projection sur le marché parisien, à un certain moment, d'un processus complexe de commercialisation et de transmission dont il s'agit maintenant de reconstituer les ressorts. L'étude des conditions initiales du « lancement » d'un catalogue peut s'organiser en une typologie qui irait des catalogues les « moins circulants » (ceux dont la diffusion initiale est pensée de manière assez fermée, voire verrouillée) aux catalogues « les plus circulants » (ceux dont la mise sur le marché doit favoriser une diffusion la plus large possible). Parmi les premiers figurent les ouvrages imprimés à un petit nombre d'exemplaires et distribués à un cercle étroit d'amis, comme le sont les catalogues des grands collectionneurs de livres rares de la fin du siècle, tirés pour certains à une dizaine d'exemplaires seulement¹⁷. Le catalogue domestique fonctionne dans ce cas comme un signal de reconnaissance à l'intérieur du « champ du livre rare » qui se constitue au cours du XVIII^e siècle. En 1770, le marquis de Cambis décide de faire publier le catalogue raisonné des manuscrits les plus rares et les plus intéressants de sa collection avignonnaise¹⁸. Il en fait tirer 70 exemplaires par l'imprimeur Louis Chambeau, ce qui lui coûte, avec le supplément imprimé l'année suivante, la coquette somme de 1008 l.t.¹⁹. L'*Avertissement* se place d'emblée dans un discours de la distinction :

Montaigne se plaignait de l'écrivainerie de son siècle ; il disait qu'on devrait faire des loix contre les écrivains ineptes et inutiles, comme on en fait contre les vagabonds et les fainéans [...]

Ces reproches ne s'adressent certainement pas à l'auteur qui a dressé ce catalogue raisonné des manuscrits ; le public n'en sera pas inondé, puisqu'on n'en a imprimé qu'un petit nombre d'exemplaires pour M. le Marquis de Cambis Velleron et pour quelques-uns de ses amis, et qu'ils ont été tous enlevés de chez l'imprimeur.

Cette diffusion limitée est un choix raisonné. Certes, « la rareté en fera un jour le mérite », comme l'écrit l'auteur au marquis de Massilian²⁰. Mais la diffusion domestique du catalogue lui permet surtout de ne pas passer sous les fourches caudines de la censure et de maîtriser très étroitement la diffusion de l'ouvrage²¹. Entre septembre 1770 et mars 1772, le marquis en

¹⁷ *Catalogue des livres de M. L. C. D. L. [Le Camus de Limare]*, Paris, 1779, tiré à 12 exemplaires (tous les chiffres sont d'Archer Taylor). *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de M. de Lamoignon, président du Parlement*, Paris, Delatour, 1770, 15 exemplaires. *Catalogue des livres du cabinet de Monseigneur Comte d'Artois*, Paris, Didot l'aîné, 1783, 15 exemplaires.

¹⁸ *Catalogue raisonné des principaux manuscrits du cabinet de M. Joseph-Louis Dominique de Cambis, marquis de Velleron*, Avignon, L. Chambeau, 1770, in-4°. Il comprend la description de 151 manuscrits.

¹⁹ Bibliothèque municipale Ceccano, Avignon (maintenant BMA), ms. 3472, fol. 11-12.

²⁰ BMA, ms. 3472, fol. 21.

²¹ *Ibid.*, fol. 121, Cambis à Saint-Simon, Avignon, 15 janvier 1771 : « d'ailleurs je n'ay dressé ce catalogue que pour moi seul, ainsi cela m'a empêché de l'abandonner aux censeurs ».

distribuée une quarantaine d'exemplaires autour de lui²². Les premiers destinataires sont des gens de son monde, anciens militaires ou parlementaires issus des grandes familles provençales et languedociennes, férus d'histoire, d'antiquités, de manuscrits et d'inscriptions, comme le marquis de Massilian, le marquis de Calvière à Vézenobres, le marquis de Méjanès à Arles, le comte de la Bâtie, le marquis de Pérussis et le marquis de Brantes à Avignon, le président d'Orbessan à Toulouse, l'abbé de Sade à Saumane. Il l'adresse en second lieu aux autorités ecclésiastiques locales, évêques d'Avignon, de Carpentras et d'Agde, séminaires d'Avignon. Ces envois, qui se prolongent en mars 1772 par une adresse à Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, sont d'autant plus importants que Cambis craint d'être inquiété pour des présentations théologiques un peu hasardeuses dans les notices de ses manuscrits. Le troisième cercle est celui des savants locaux. Certains sont des connaissances directes de Cambis comme l'ancien jésuite Louis Patouillet, l'abbé de Saint-Véran (bibliothécaire de l'Inguimbertaine) ou le médecin Calvet. D'autres lui ont été recommandés par la noblesse locale autour de laquelle ils gravitent : Valoris, syndic de Carpentras, qui a consulté le catalogue chez son évêque ; Guillaume Nicolaï, historien du Languedoc recommandé par le marquis de Méjanès ; ou l'abbé arlésien Bonnemant « assidu à l'étude, mais trop pauvre pour pouvoir s'y consacrer pleinement »²³. La diffusion du catalogue reproduit donc le fonctionnement d'une sociabilité nobiliaire frottée à la clientèle des savants locaux. Hors de la région, les envois sont rares et organisent une publicité très contrôlée de l'ouvrage. Cambis en adresse un exemplaire à Charles-Marie Fevret de Fontette, conseiller au Parlement de Dijon, qui en intègre certaines notices dans la nouvelle édition de sa *Bibliothèque historique*²⁴. Le catalogue parvient également à la Bibliothèque royale, via Capperonnier, et à quelques périodiques (le *Journal des sciences et des beaux-arts* de l'abbé Aubert, continuation du journal de Trévoux, le *Journal des savants*). Cambis imagine également d'en gratifier chacun des membres de l'Académie française, sans qu'il semble avoir mis son idée à exécution²⁵.

Les lettres de remerciement adressées au marquis illustrent ce que devait être une bonne « lecture de catalogue » au regard des codes de la civilité épistolaire et mondaine. Ses correspondants décrivent d'abord une « rage de lire » qui n'a rien à envier aux lecteurs de la

²² *Ibid.*, fol. 16, liste manuscrite des envois. Le 10 mars 1772, il note qu'il lui reste 31 exemplaires complets et 5 suppléments.

²³ Selon Nicolaï qui le recommande à son tour (*ibid.*, fol. 64-65, 20 septembre 1771).

²⁴ *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport. Nouvelle édition*, Paris, Hérisant, t. III, p. 98, 154, 568-569, 667, 697 pour les manuscrits de Cambis.

²⁵ Suivant BMA, ms. 3472, fol. 94-95, Valoris à Cambis, Carpentras, 1^{er} juillet 1771.

Nouvelle Héloïse : l'ouvrage a fait veiller Calvet « hier au soir jusqu'à une heure après minuit », Faujas avoue l'avoir « dévoré avec un plaisir singulier », Nicolai en a été « transporté »²⁶. Alors que le catalogue est éreinté par certains de ses contemporains, les lettres ne sont pas le lieu d'une critique qui contreviendrait aux règles élémentaires de la politesse et au respect dû à un grand noble²⁷. Cambis qui demande l'avis de ses amis en sera pour ses frais, tous prétextant leur incompétence. « Vous désirés qu'en le lisant, j'aye la plume à la main pour en faire la critique ; je n'aurai garde de m'embarquer dans une telle entreprise, qui seroit bien au dessus de mes forces », lui écrit Valoris²⁸. Le refus de la critique reflète également la volonté d'une partie des correspondants de maintenir un front uni contre « les nouveaux philosophes, les mécréans et les hérétiques »²⁹. La lecture entre soi du catalogue alimente ainsi une communauté d'interprétation, celle des anti-Lumières, qui se retrouve dans un mode de circulation à l'écart des appareils de la librairie d'Etat et des étals « philosophiques » des libraires. Si certains destinataires regrettent la faible diffusion de l'ouvrage, c'est moins une flatterie à l'égard de l'auteur que le constat que cette distribution contrôlée gêne les pratiques de l'échange savant. Valoris, qui est en relation avec le cardinal Garampi, estime qu'il « est bien fâcheux que votre catalogue raisonné soit si difficile à trouver ou pour mieux dire que nous soions dans l'impossibilité de l'avoir. Je suis persuadé qu'on ne saurait rien offrir à Mgr Garampi qui lui fut plus agréable »³⁰. Mais rares sont les collectionneurs qui acceptent de combler le hiatus entre la circulation en cercle fermé et la logique de la vente publique. Même si l'on a vent d'un projet parisien de réimprimer le catalogue, Cambis n'en fait rien³¹.

²⁶ *Ibid.*, fol. 26-27 (Calvet, Avignon, 29 octobre 1770), fol. 30-31 (Faujas, Montélimart, 14 novembre 1770), fol. 32-33 (Fevret de Fontette, 3 octobre 1770). Sur les codes de lecture de la *Nouvelle Héloïse*, Yannick Séité, *Du livre au lire. La Nouvelle Héloïse roman des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2002.

²⁷ L'abbé Rive, dans *La chasse aux bibliographes et antiquaires mal-avisés* (1788), y relève un certain nombre d'erreurs factuelles.

²⁸ BMA, ms. 3472, fol. 102-103, 31 janvier 1772. La critique ne s'exprime que de manière extrêmement prudente, comme sous la plume de Calvière : « J'ay été un peu surpris de voir qu'à la page 281 il soit dit que Platon a avancé que le corps d'Adam était l'ouvrage des anges. Je ne pensais pas que le nom de notre premier Père eut jamais été connu du Divin Platon. Et voilà peut-être de ma part de ces sortes de beuvees où tombent souvent ceux qui comme moy ont le malheur de ne pas entendre le grec » (fol. 28-29, 30 décembre 1770).

²⁹ *Ibid.*, fol. 23-24, Béraud à Cambis, Lyon, 30 octobre 1771. Le marquis de Calvière reconnaît « partout le philosophe qui sait douter, quand il n'y a point de danger pour son lecteur, et le catholique ferme qui tire sa gloire de sa soumission sincère, plutost que de chercher à faire briller ses connaissances au dépens de sa foy » (fol. 28-29).

³⁰ *Ibid.*, f° 98-99, Valoris, Carpentras, 25 janvier 1772.

³¹ Selon *ibid.*, f° 104-105, Valoris, Carpentras, 23 mars 1772. Un contre-exemple célèbre est celui Pierre-Antoine Crevenna, grand marchand et collectionneur d'Amsterdam, qui a d'abord commencé à faire paraître le sien en 1775 à 150 exemplaires. La célébrité de la collection, et de ce fait la forte demande qui accueille le catalogue, le conduit à doubler le tirage prévu en cours d'impression (voir la double préface du catalogue).

La même stratégie de distinction se retrouve dans les ouvrages diffusés par souscription, même s'il est vrai que cette modalité classique de financement d'une impression coûteuse a été peu utilisée pour les catalogues de bibliothèques. Le prospectus du catalogue des manuscrits de Hans Sloane joue de l'idée d'un public trié sur le volet : il vise « a certain set of gentlemen », promet que l'ouvrage ne sera tiré qu'à 250 exemplaires et décrit la souscription comme un acte de mécénat, puisqu'elle tirera de l'oubli un nombre considérable de manuscrits inconnus³². Un dernier cas de public captif est celui des catalogues universitaires comme celui de la Bodléienne, tiré à environ 500 exemplaires, dont l'achat était imposé aux usagers de la bibliothèque, qui ne pouvaient rentrer qu'en présentant un certificat d'achat du catalogue³³. Cette disposition n'a pas bloqué la circulation internationale du catalogue : notoirement très liquides, les collections estudiantines ont sans doute rapidement nourri un marché d'occasion de l'ouvrage.

A l'inverse, la distribution de certains catalogues est d'emblée organisée en fonction d'une circulation internationale. C'est le cas du catalogue de la Bibliothèque royale de Paris. L'entreprise, lancée en 1735, est à la fois savante, administrative et politique : comme le souligne le comte de Maurepas, secrétaire d'Etat à la Maison du Roi, « indépendamment de l'utilité que le public en pourra retirer, l'état de la bibliothèque sera constaté. Les augmentations qui y ont été faites du règne de Sa Majesté donneront d'ailleurs beaucoup d'éclat à ces catalogues »³⁴. Les dix volumes du catalogue paraissent à partir de 1739. Ils sont tirés à 400 exemplaires dont 100 sont remis à Maurepas « pour en faire les présents nécessaires » et 300 destinés à être vendus par l'imprimeur Anisson, « soit à Paris ou dans le pays étranger » au prix de 24 l.t. le volume³⁵.

La dimension politique de la publication s'incarne particulièrement dans la liste des exemplaires envoyés en présent aux puissances européennes en mai 1740³⁶. L'espace politique européen, pensé concentriquement (Papauté et Empire, royaumes d'Espagne et d'Angleterre, puis de Portugal, de Naples, de Sardaigne et de Pologne), est élargi entre mai

³² John Pliny Feather, *Book Prospectuses before 1801 in the John Johnson collection. Bodleian Library, Oxford*, Oxford microform publications, 1976, n° 277a (10 avril 1780) et 281 (20 mars 1781).

³³ L'obligation ne dure que dans la décennie qui suit la parution du catalogue (1674). Annick Faivre Vallette, *La bibliothèque Bodléienne d'Oxford au XVII^e siècle*, thèse Paris-III, 1987.

³⁴ BnF, archives d'Ancien Régime (maintenant AR) 64, fol. 23, Maurepas à Bignon, Versailles, 2 octobre 1735. Voir également fol. 101, Maurepas à Bignon, Versailles, 6 février 1741 : « Il est certain que la publicité de ce catalogue n'est pas moins avantageuse par la connaissance qu'il donne de l'immensité de la Bibliothèque de Sa Majesté que par le bon ordre qu'il sera encore plus facile d'y observer ».

³⁵ D'après le bon à tirer de Maurepas du 4 mai 1737 (BnF, AR 64, fol. 26-27).

³⁶ Différents états de la liste d'envoi dans BnF, AR 64, fol. 44 et 29-30.

1740 et mai 1742 à la Russie, au Danemark, à la Valachie et à la Suède³⁷. Cet envoi qui manifeste le prestige de la monarchie française est une opération qui suppose un peu de diplomatie. Les lettres d'accompagnement rédigées par Bignon sont revues par Maurepas qui suggère parfois au bibliothécaire d'adopter un ton plus mesuré : « Quoy que le catalogue soit un ouvrage considérable et qui sera reçu avec plaisir, il semble qu'on ne doive pas trop le faire valoir, surtout à des Princes dont la plupart ont contribué à l'augmentation de la bibliothèque de Sa Majesté »³⁸. La liste initiale est pratiquement doublée par des envois à sept grands savants européens, que leurs responsabilités académiques, leur contribution à des périodiques ou leur stature intellectuelle rendent capables de jouer le rôle d'introducteurs auprès des milieux lettrés³⁹.

La bonne vente du catalogue est en effet considérée comme un enjeu de la première importance : au-delà des considérations politiques, elle doit non seulement rembourser les frais engagés par le roi, mais encore dégager un bénéfice substantiel. C'est cette perspective qui gouverne les projections et les décisions à prendre sur les modalités de commercialisation de l'ouvrage. Le tirage est fixé à 400 exemplaires, après qu'a été écartée une hypothèse haute à 1025 exemplaires : la réputation de la Bibliothèque royale et le précédent de la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, dont le libraire Briasson a déjà débité 600 exemplaires, ne laissent guère de craintes sur leur débit⁴⁰. La fixation du prix repose sur les règles tacites de la librairie (l'établissant au double du coût unitaire de l'ouvrage) et sur les capacités financières des gens de lettres, qui imposent de ne pas excéder 24 l.t. le volume. Enfin, Bignon qui entretient des rapports acides avec Anisson, suggère de diversifier les intermédiaires pour la commercialisation de l'ouvrage. Dès 1737, il propose de s'adresser directement aux libraires étrangers : un libraire hollandais auquel on confierait « assez [d'exemplaires] pour le mettre dans la nécessité d'empêcher que l'ouvrage ne fut contrefait », le libraire correspondant de la Bibliothèque royale pour l'Angleterre, des libraires allemands avec lesquels on procéderait à des échanges pour combler les lacunes de la bibliothèque⁴¹. En 1740, alors que le roi a confirmé le monopole d'Anisson, Bignon tente encore de convaincre Maurepas.

³⁷ BnF, AR 43, fol. 38, Bignon à Maurepas, s.d. (copie), s'étonnant de leur absence des listes, mais concédant que « si c'est par des raisons d'Etat que je n'y vois pas les noms de quelques têtes couronnées, ce sont des secrets dans lesquels il ne m'appartient pas d'entrer ».

³⁸ *Ibid.*, fol. 60, Maurepas à Bignon, Compiègne, 18 août 1740.

³⁹ Il s'agit de Hans Sloane, président de la Royal Society jusqu'en 1741, de son successeur Martin Folkes, du philologue Johann Christian Wolf de Marbourg, du philologue Pieter Burmann de Leyde, d'Anders Celsius, secrétaire de la Société royale des sciences d'Uppsala, de l'abbé Conti à Venise et du cardinal Passionei à Rome.

⁴⁰ Bignon penchait pour un tirage à 500 exemplaires ; c'est le parti d'Anisson qui est retenu (BnF, AR 107, fol. 10-13, mémoire du 9 février 1737).

⁴¹ BnF, AR 43, III, fol. 33v°-34v°, *Projet d'arrangement pour faire imprimer le catalogue de la Bibl. du Roy à l'imprimerie royale* (non daté mais post 9 février 1737).

Vous avés grande raison de penser que plus cet ouvrage sera connu dans les pays étrangers, plus il y sera recherché ; je crains seulement qu'il n'y soit pas distribué en aussi grand nombre en passant par les mains de Monsieur Anisson, que si vous vouliés bien en charger quelque autre libraire, tel que Montalant, Coutelier, ou Briasson. La raison est que les libraires étrangers ne veulent traiter de nos livres qu'en échange des leurs, et que M. Anisson s'étant réduit au débit de ceux de l'Imprimerie royale, il ne goûte point les traités par échange. Si vous approuviés cette réflexion, et que je fûsse à Paris, je me chargerais volontiers de traiter avec ces autres libraires, auxquels il ne s'agirait que de faire crédit de quelque tems⁴².

Cette obsession de l'exportation repose sur une projection chiffrée de ce que pourrait être l'espace européen de la vente de l'ouvrage. Dès avant la parution du catalogue, les bibliothécaires avaient modélisé ses perspectives de vente à l'étranger, dans la double hypothèse d'un tirage de 1025 ou de 500 exemplaires. Leurs chiffrages sont une intéressante illustration de l'imaginaire de la librairie européenne : on y distingue les pays à tête de pont unique (Rome pour la péninsule italienne, Londres pour l'Angleterre, Madrid pour l'Espagne) et les pays multipolaires (Allemagne et Suisse, Provinces-Unies, Pays-Bas, France) où les relais de librairie doivent être plus nombreux⁴³.

Le choix de confier toute la distribution à Anisson ne semble pas avoir gêné la diffusion du catalogue puisqu'en juin 1740, une centaine d'exemplaires ont déjà été achetés à Paris⁴⁴. Au moment de la vente du fonds d'Etienne-Alexandre-Jacques Anisson-Dupéron, ancien directeur de l'Imprimerie royale exécuté en avril 1794, il ne reste plus que six catalogues entiers et une cinquantaine de tomes dépareillés et de séries incomplètes⁴⁵. Il reste toutefois difficile de retracer la circulation de ces exemplaires. Tout au plus peut-on noter que le marché parisien du livre d'occasion a commencé, dès le milieu du siècle, à en brasser une certaine quantité, à des prix plus abordables⁴⁶.

⁴² BnF, ms. 22 236, fol. 117, Bignon à Maurepas, Paris, 7 juin 1740, cité par Henri Omont, *Le catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi au XVIII^e siècle*, Paris, E. Bouillon, 1895, p. 20.

⁴³ BnF, AR 107, fol. 3 et 7, partiellement publié par Alfredo Serrai, *Storia della bibliografia*. VII. *Storia e critica della catalogazione bibliografica*, Rome, Bulzoni, p. 448-449n. En « Allemagne », les villes ciblées sont Genève, Bâle, Francfort et Cologne ; en « Flandres », Anvers, Bruxelles et Louvain ; en « Hollande », Amsterdam, Utrecht, Leyde, La Haye et Rotterdam ; en France, Lyon (50 exemplaires dans l'hypothèse haute), Rouen (10), Toulouse (20), Bordeaux (20), Paris (au moins 100).

⁴⁴ BnF, AR 64, fol. 47, Sallier à Bignon, Paris, 3 juin 1740 : « Je ne scay pas ce qu'il a en a eu de vendus et comme le débit ne nous regarde pas, ni M^r Sevin [autre employé de la bibliothèque] ni moy n'en demandons de nouvelles. Nous savons seulement par ouï dire qu'il y en a eu environ une centaine d'exemplaires débités à Paris et quelques libraires de Hollande seroient charmés d'en avoir par échange de leurs livres ».

⁴⁵ *Etat des livres en feuilles de feu le citoyen Anisson-Duperron, dont la vente se fera le 14 fructidor & jours suivans*, Paris, G. Debure l'ainé, 1795, p. 1-2.

⁴⁶ On trouve des corps plus ou moins complets dans les ventes Rothelin en 1746 (5 vol.), Burette en 1747 (7 vol.), Boze en 1753 (9 vol.), Secousse en 1755 (2 vol.), Selle en 1761 (9 vol.), Falconet en 1763 (10 vol.),

III. Circulation et usages du catalogue.

Comment passer de la circulation à l'usage, du chiffre à la pratique ? Comment mesurer la part des différentes motivations de l'achat, distinguer les *coffee table books* des instruments de travail ? La documentation disponible incline souvent à surestimer la part savante de ces manipulations. Les correspondances érudites, étudiées dans la longueur, étayent en effet l'hypothèse d'une transformation des modalités du travail intellectuel par le truchement du catalogue⁴⁷. Lorsqu'il manque, les savants doivent solliciter l'aide de leurs amis pour sonder les ressources des fonds qu'ils ne peuvent voir personnellement. Les correspondances des savants européens sont pleines de ces demandes de service qui supposent de la disponibilité et des compétences particulières. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la multiplication des catalogues imprimés modifie dans une certaine mesure l'économie de la commande. Dans la correspondance du bibliothécaire florentin Angelo Maria Bandini, les lettres des dernières décennies du siècle sont plus nombreuses à citer précisément le catalogue des manuscrits de la Laurentienne (demandant, par exemple, copie du manuscrit décrit au tome II, colonne 685), ce qui montre qu'il est utilisé comme un instrument de travail. Cette mutation est encouragée par le bibliothécaire lui-même, qui invite systématiquement ses correspondants à se reporter à son catalogue : c'est certes un argument de vente, mais également un repositionnement de la figure du bibliothécaire, qui ne se présente plus comme un pair, un érudit parmi les érudits, mais comme un professionnel doté des instruments *ad hoc*. Le travail à distance par le truchement du catalogue a ainsi sans doute participé à la promotion d'une nouvelle figure de « médiateur » culturel, plus technicien que savant, même si on n'en voit encore que les prémices⁴⁸.

Ces savants qui commentent leurs pratiques ne sont que la partie la mieux éclairée du continent des acheteurs de catalogues ; ils n'en forment pas le tout. Cerner toute l'étendue et la complexité des usages du catalogue, même les plus passifs, impose de changer de registre

Pompadour en 1765 (10 vol.), La Vallière en 1767 (10 vol.), Perrot en 1776 (5 vol.), Moreau en 1785, Berthelot (10 vol.) et d'Aguesseau (10 vol.) la même année, Boullongne en 1787 (10 vol.), Soubise et Richelieu en 1788. Les prix pratiqués sont, comme c'est fréquemment le cas, extrêmement divers, de 120 l.t. (Moreau) à 204 l.t. (d'Aguesseau) le corps complet.

⁴⁷ Hypothèse présentée plus longuement dans Emmanuelle Chapron, *Ad utilità pubblica. Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIII^e siècle*, Droz, Genève, 2009.

⁴⁸ Mario Rosa, « Un « médiateur » dans la République des Lettres : le bibliothécaire », dans Hans Bots, Françoise Waquet (éd.), *Commercium litterarium. La communication dans la République des Lettres / Forms of communication in the Republic of Letters, 1600-1750*, Amsterdam & Maarssen, Apa-Holland University Press, 1994, p. 81-99.

documentaire. Un dossier particulièrement étoffé, celui du catalogue de la Laurentienne de Florence, permet d'avancer dans la réflexion⁴⁹. Le bibliothécaire, Angelo Maria Bandini, en fait paraître les onze volumes entre 1764 et 1793. Chaque volume est tiré à environ 525 exemplaires et coûte 2 sequins florentins, soit environ 23 l.t., ce qui en fait un des catalogues les plus chers du marché (au même niveau que le catalogue de la Bibliothèque royale de Paris). Les papiers personnels de l'auteur permettent de retracer précisément l'espace géographique et social de sa commercialisation. Pour le premier volume paru en 1764, Bandini traite avec des libraires italiens pour la quasi-totalité du tirage (509 exemplaires). Cette collaboration échoue rapidement. Les libraires se plaignent des difficultés qu'ils ont à écouler l'ouvrage, lui demandent de reprendre les invendus et refusent d'en prendre la suite. A partir du tome II, Bandini décide de reprendre en main la diffusion de l'ouvrage. Il en conserve désormais les volumes dans une pièce du rez-de-chaussée de sa maison et fait revenir les invendus du tome I de Venise, de Gênes et de Turin pour pouvoir reconstituer des séries complètes. Cette entreprise de vente par l'auteur lui-même, qui n'est pas rare dans le champ de l'érudition⁵⁰, s'appuie sur un instrument graphique original, la *Nota di tutti i Signori che tengono Librerie e che son capaci di prendere il catalogo della Libreria Laurenziana*⁵¹. Ce carnet à onglets, riche de 780 mentions (577 noms différents), avait initialement été pensé comme un répertoire topographique (un nom de ville apparaît en haut de chaque page), mais il est rapidement détourné en répertoire patronymique. Le stock de noms est progressivement incrémenté, comme le montrent les ratures et le remplissage interstitiel du carnet jusqu'aux dernières années du siècle⁵².

Est-il possible de voir dans ce répertoire une projection rêvée de l'espace de réception de l'ouvrage, une liste idéale de ses premiers acquéreurs, voire de ses premiers lecteurs ? La comparaison avec ce que l'on sait des ventes réelles du catalogue montre qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un registre d'acheteurs, mais plus certainement d'un outil de gestion de la commercialisation du catalogue. La plupart des individus répertoriés sont certes ceux que Bandini identifie comme des acheteurs potentiels de son catalogue, de par leur position institutionnelle, leurs fonctions professionnelles, leur puissance sociale ou leurs intérêts intellectuels. Mais d'autres sont des individus qui ont joué un rôle un peu plus complexe, de

⁴⁹ Le développement qui suit est un prolongement des résultats présentés dans E. Chapron, *Ad utilità pubblica*.

⁵⁰ Marco Paoli, « L'autore e l'editoria italiana del Settecento », *Rara volumina*, III, 1996, p. 71-102; IV, 1997, p. 29-134; VI, 1999, p. 29-74.

⁵¹ Biblioteca Moreniana, Florence, ms. Palagi 342.

⁵² Les annotations, ratures et corrections font apparaître des trajectoires complexes, qui ont leur importance pour la diffusion du catalogue, comme celle de Jacob Christian Adler, successivement localisé à Rome, Altona, Copenhague et dans le Slesvig.

rabatteurs, de négociateurs ou de redistributeurs, dont certains ne sont pas eux-mêmes acquéreurs du catalogue. En 1778, le médecin et philologue londonien Samuel Musgrave recrute dix-sept « associés » anglais pour le catalogue⁵³. La même année, le moine Placido Federici organise l'achat à « prix d'ami » de l'ouvrage pour les bibliothèques du Mont Cassin, de San Domenico de Ferrare et la bibliothèque publique de la ville⁵⁴. En 1796, le cardinal Stefano Borgia est chargé de quatorze exemplaires du supplément qu'il doit répartir entre les bibliothèques romaines. Ces « poissons pilotes » servent en réalité moins à susciter des acquéreurs qu'à rechercher localement les possesseurs des tomes précédents. Entre la parution de deux volumes, beaucoup de bibliothèques particulières ont en effet changé de main, par vente, legs ou héritage, d'autant plus que treize ans séparent la parution du dernier volume du corps principal, celui des manuscrits italiens (1778), et celle du premier volume du supplément (1791)⁵⁵. Les repérages locaux effectués par ses correspondants permettent au bibliothécaire de disposer d'un tableau relativement précis de la localisation de son ouvrage, en Italie et dans certains pays étrangers comme l'Angleterre et l'Irlande, efficacement couvertes par le libraire Pietro Molini et le philologue Thomas Winstanley. Une troisième catégorie d'individus répertoriés remplissent enfin des fonctions pratiques, banquiers, marchands et libraires, expéditeurs, érudits chargés de distribuer les prospectus ou de faire parvenir les comptes rendus de l'ouvrage aux périodiques européens. Le philologue Ludwig Heinrich Teucher de Leipzig pousse l'obligeance jusqu'à faire réimprimer localement le prospectus du supplément « per comunicarlo poi alle biblioteche pubbliche, ed ai letterati, e librai in Europa »⁵⁶.

Le carnet à onglets de Bandini ne se comprend ainsi qu'en relation étroite avec les autres instruments de travail du bibliothécaire, avant tout sa correspondance et le livre d'or de la bibliothèque Laurentienne. Le croisement entre eux montre que l'inscription dans le registre correspond la plupart du temps à des liens d'interconnaissance. Près des deux tiers des individus répertoriés sont de ses correspondants, et près d'un quart des noms figurent sur le registre de la bibliothèque ouvert en 1771⁵⁷. Dans une cinquantaine de cas, on peut relier très

⁵³ Le risque d'envoi en temps de guerre est si réel que Bandini préfère finalement s'en abstenir.

⁵⁴ Biblioteca Marucelliana, Florence (maintenant BMF), B.II.27.34, fol. 232, 18 décembre 1778.

⁵⁵ A Vienne, Giuseppe Garampi renonce à suivre la trace des catalogues vendus par le libraire Trattner et confirme à Bandini les avoir vu circuler à plusieurs reprises dans les ventes publiques (BML, B.II.27.34, fol. 237, 25 mai 1778). Les napolitains Luigi et Domenico Diodati l'informent en 1793 que « molti di quei associati più non si ritrovano, essendo parecchi morti, alcuni assenti per carica, ed altri ritirati in provincia con aversi venduta la libreria » (BMF, B.III.34.49, fol. 207, 17 septembre 1793).

⁵⁶ BMF, B.III.34.49, fol. 524, 15 juillet 1793 et fol. 526, 12 août 1793.

⁵⁷ Ces 377 noms ne représentent cependant qu'une minorité des quelque 1020 correspondants du bibliothécaire. Sur le livre d'or, Emmanuelle Chapron, « Voyageurs et bibliothèques dans l'Italie du XVIII^e siècle : des *mirabilia* au débat sur l'utilité publique », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 162, 2004, p. 455-482.

précisément la visite de la Laurentienne, l'ouverture d'une correspondance et l'inscription sur le carnet. Ce dernier constitue donc la projection graphique de l'univers intellectuel et social de Bandini, en tant qu'il est congruent à son grand chantier de vente du catalogue. C'est un univers largement italo-centré : les étrangers y représentent un petit quart des mentions (131 noms), localisés pour l'essentiel le long d'un croissant qui va de l'Angleterre (22 noms) à l'espace germanique (21 noms pour l'Empire, 27 pour l'Autriche), en passant par la France (22 noms) et le Danemark (11 noms). L'Europe y est étroite : trois noms seulement pour la péninsule ibérique, deux pour la Scandinavie, deux en Russie. Si l'on exclut les références « techniques » aux transporteurs, banquiers, marchands et libraires revendeurs (6 %), ce petit monde se divise en deux parties sensiblement égales : d'une part les bibliothécaires, professeurs, philologues, hommes de lettres qui représentent, si l'on y ajoute les individus sans qualification, 57 % de l'ensemble ; d'autre part les élites sociales et politiques, haute noblesse, diplomates et ministres, grands commis d'Etat, cardinaux, évêques et puissants abbés, parfois fins lettrés et possesseurs de belles bibliothèques, en tout cas plus capables de déboursier les 250 l.t. que coûte le catalogue.

Ces deux catégories ne représentent pas des ressources également réparties sur l'espace européen. La moitié nord de l'Europe, dominée par les relais savants, s'oppose schématiquement à sa moitié sud, dominée par les relais sociaux. Aux franges septentrionales, l'Irlande n'est présente qu'avec deux professeurs dublinois et les Provinces-Unies, qu'avec quatre professeurs et les libraires Luchtmans. Le Danemark figure dans le répertoire à travers toute une école de théologiens et philologues de Copenhague (Herman Treschow, Abraham Kall, Andreas Christian Hviid, Niels Schow, Jacob Georg Christian Adler, Georg Zoëga, Friederich Münter, Christian Ramus), dont plusieurs travaillent à l'édition philologique de la Bible des Septante dirigée depuis Oxford par Robert Holmes et coordonnée en Italie par Bandini. Hors de ce monde savant, Bandini ne relève que deux ministres, le très bibliophile comte Otto Thott et le secrétaire d'Etat Hoegh-Guldberg, ainsi que le nom d'un de ses correspondants de longue date, le lettré crémonais Isidoro Bianchi, qui s'y trouve secrétaire d'ambassade de 1774 à 1776⁵⁸. A l'inverse, l'espace méditerranéen s'organise autour de grands noms politiques et diplomatiques, le consul impérial à Alexandrie, le comte de Floridablanca et le secrétaire d'Etat de Roda à Madrid, le secrétaire de légation Niccolo Pagliarini (également typographe) à Lisbonne. L'espace français est également dominé par les relais de pouvoir, diplomates européens en poste à Paris (Grimm, Stormont, Caraccioli,

⁵⁸ Sur ces philologues et leurs liens avec l'Italie, Povl Johannes Jensen, *J. N. Madvig. Avec une esquisse de l'histoire de la philologie classique au Danemark*, trad. André Nicolet, Odense University Press, 1981, p. 35-38.

Dugnani), ministres et leur entourage (Trudaine), relativement moins par les savants, et d'ailleurs plus en province que dans la capitale⁵⁹. L'Est européen obéit à la même logique : la représentation polonaise (7 noms) illustre l'importance du voyage d'Italie des élites sociales dans la construction des réseaux, puisque Bandini a pu rencontrer le comte Moszynski, Stanislas et Michal Poniatowski et le comte Jan Potocki au cours de leur visite de la Laurentienne⁶⁰. Les savants orientaux, au sens large, sont en revanche peu nombreux : le bibliothécaire Marc Reverdil que Stanislas-Auguste de Pologne a envoyé se former en 1766 dans la péninsule, le chirurgien Louis Desbout qui officie à Livourne puis à Saint-Pétersbourg, le théologien Ignace Auguste Fessler, précepteur du prince de Carolath en Silésie, qui utilise ensuite le catalogue laurentien pour commander des collations de manuscrits de Sénèque. Entre les deux, l'Allemagne montre un visage éclaté (13 localités pour 20 noms), avec une représentation équilibrée des savants et des élites d'Etat et d'Eglise, tandis que l'Autriche pèse de tout le poids de l'entourage impérial et diplomatique viennois.

La manière dont Bandini imagine et négocie la diffusion de son catalogue me semble finalement révélatrice ce que peut signifier la présence de ce genre d'ouvrage (et plus largement d'un beau livre coûteux) dans les bibliothèques européennes. Les ressorts de l'achat y apparaissent le plus souvent étrangers à l'acte de lecture, ayant plutôt à voir avec les relations d'amitié ou de travail entretenues avec Bandini, les insistances répétées du bibliothécaire, sa bonne grâce à pratiquer des prix de gros ou des remises importantes, l'efficacité et la disponibilité de ses correspondants dans leurs recherches, les captations de commande qui ont lieu au moment de la visite de la bibliothèque. En ce sens, on peut rapprocher les leçons du répertoire de celles qu'on tirerait de listes de souscription : ne pas y chercher les premiers lecteurs de l'ouvrage, mais y voir, comme le suggère Wallace Kirsop « des albums de famille ou, mieux encore, des clefs des réseaux de la République des Lettres »⁶¹. La carte de la diffusion du catalogue de Bandini peut, elle aussi, être lue comme l'image projetée d'une certaine République des Lettres, incluant les élites politiques et sociales qui en protègent matériellement et symboliquement l'existence, et relativement plus tournée vers le monde germanophone que vers la France dont il déteste la culture. A côté de l'usage savant du catalogue, le lien entretenu avec les élites sociales et politiques ne renvoie

⁵⁹ L'abbé de Sade à Saumane, l'oratorien Papon, les professeurs strasbourgeois Oberlin et Schweighäuser.

⁶⁰ Le livre d'or de la Laurentienne contient au moins 80 voyageurs polonais. Entre les deux modèles, la Suède est représentée par deux noms de savants qui occupent des fonctions importantes dans l'administration d'Etat et que Bandini a personnellement rencontrés, Gudmund Adlerbeth, qui accompagne Gustave III dans son voyage à Rome entre 1783 et 1785 comme secrétaire de légation et Carl Fredrik Fredenheim, qui visite l'Italie en 1789.

⁶¹ Wallace Kirsop, « Pour une histoire bibliographique de la souscription en France au XVIII^e siècle », dans Giovanni Crapulli (dir.), *Trasmissione dei testi a stampa nel periodo moderno*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1985-87, II, p. 255-282.

pas forcément ou simplement à une fonction « ornementale » du catalogue. Loin d'être périphérique à ce qui nous intéresse, ce que l'on pourrait appeler la dimension « mondaine » du catalogue témoigne de la manière dont la culture érudite circule dans le corps social et dont les bibliothécaires du XVIII^e siècle en tirent parti pour renforcer leur statut professionnel⁶².

⁶² Sur les enjeux de la socialisation de la culture savante, voir les réflexions de Stéphane Van Damme, *Paris capitale philosophique. De la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005.